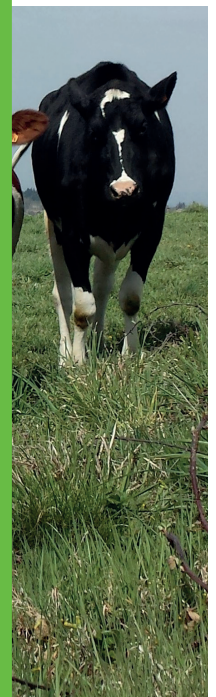




FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES COMITÉS  
DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA LOIRE

# BILAN D'ACTIVITES 2020



# RÉFLÉCHIR L'ADAPTATION, LE DÉVELOPPEMENT ET L'IMAGE DES EXPLOITATIONS, EN GROUPE ET PAR TERRITOIRE

Fédération Départementale



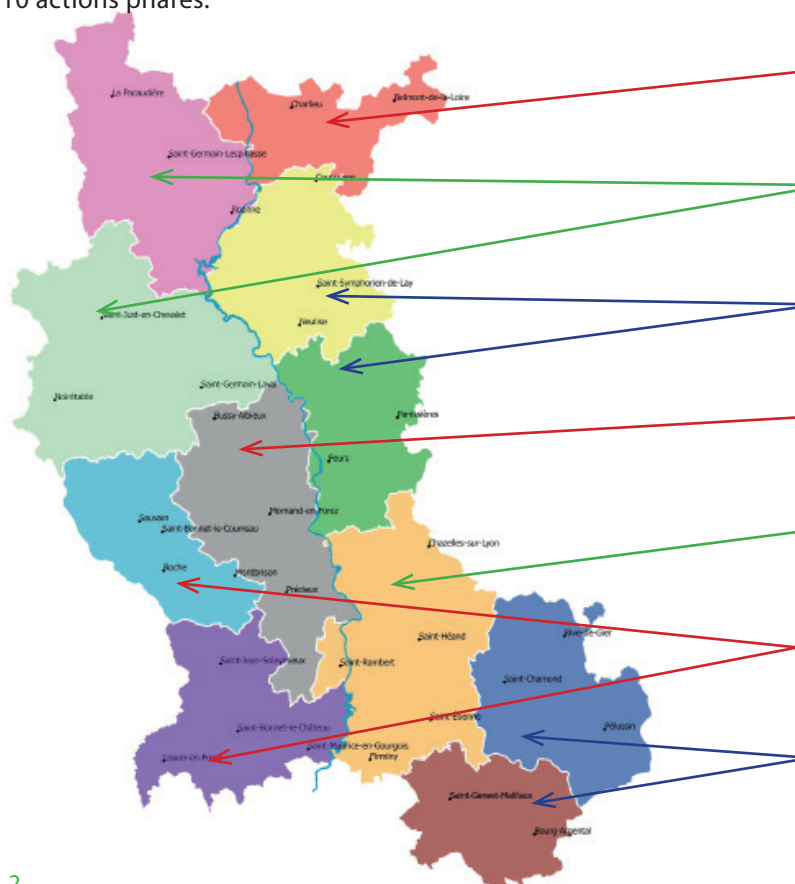
Le **Comité de Développement Agricole** peut être une carte intéressante pour réfléchir à plusieurs, par territoire agricole cohérent, sur les pistes et leviers d'adaptation et développement des fermes du département. Les formes d'échanges ne manquent pas : du retour d'expériences à l'occasion de visites d'étables ou de bout de champs à l'atelier de réflexion en salle pour échanger et partager les perspectives d'évolution avec des experts triés sur le volet...

Sur le département de la Loire, ce ne sont pas moins de **11 comités de développement agricole** qui sont là pour répondre aux besoins des agriculteurs du département. Chaque année, ils organisent de nombreuses actions à dimension collective telles que les opérations de recyclage (plastiques, pneus) mais testent également, expérimentent un large panel d'actions «leviers» pour répondre à la demande climatique et écologique : valoriser du bois plaquette issu des haies pour limiter les achats de paille, limiter le travail du sol pour éviter les phénomènes d'érosion du sol tout en essayant de trouver des alternatives à la chimie, tester de nouvelles cultures (chicorée, méteils, prairies multi espèces, prairies mellifères, lentilles...). Par ailleurs, ils portent régulièrement des actions de communication auprès du grand public : ciné-débat, représentation théâtrale, agri-randonnée, fêtes agricoles (fête du lait, la fête est dans le pré...).

En 2020, ce sont **1 452 fermes** (principalement d'élevage, mais aussi arboricoles et même des domaines viticoles) qui adhèrent à l'un des 11 comités. Ces derniers sont chapeautés par une Fédération Départementale qui coordonne et soutien les actions des comités.

Un **membre élu** de la Chambre d'Agriculture siège au Conseil d'Administration de chaque comité de développement. Les **conseillers territoriaux** de la Chambre d'Agriculture animent ces associations, notamment pour la gestion de la vie associative et l'organisation des différentes actions qui sont menées : ils sont à votre écoute.

En 2020, **xx actions collectives de développement** ont été menées sur des sujets variés tels que la communication sur le métier d'agriculteurs/agricultrices, la performance économique en élevage, la préservation de l'environnement (eau, sol, biodiversité), les énergies renouvelables et le développement personnel réunissant près 600 de agriculteurs. Parmi elles, ce livret compile 10 actions phares.



- ▶ **Belmont-Charlieu**  
**Clémence DOLIGEZ**  
*clemence.doligez@loire.chambagri.fr*
- ▶ **Haut-Forez-Madeleine - Roanne-Nord**  
**Julie ROSSATO**  
*julie.rossato@loire.chambagri.fr*
- ▶ **Roanne Sud - Entre-Loire et Rhône**  
**Clémence DOLIGEZ**  
*clemence.doligez@loire.chambagri.fr*
- ▶ **Plaine du Forez**  
**Marie-Françoise FABRE**  
*marie-francoise.fabre@loire.chambagri.fr*
- ▶ **Monts du Lyonnais**
- ▶ **Monts du Forez Sud - Haut-Montbrisonnais**  
**Amélie ORIOL**  
*amelie.oriol@loire.chambagri.fr*
- ▶ **Monts du Pilat - Vallée du Gier**  
**Pierre MOREAU**

Nous contacter : Tél. 04 77 92 12 12



# ADAPTER SON EXPLOITATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE NÉCESSITÉ, DES OUTILS POUR Y PARVENIR



EXPLORER, INNOVER & ÉCHANGER

*Depuis plusieurs mois, une importante activité s'opère autour de l'adaptation des exploitations au changement climatique. Assemblées générales, groupes de travail, publications scientifiques, ... le sujet est récurrent.*

L'adaptation au changement climatique concerne toutes les exploitations agricoles, quels que soient leurs productions, leur situation économique, leurs modes de commercialisation. Cependant, il apparaît de façon claire que cette adaptation n'est pas l'affaire de quelques mesures générales et applicables à toutes les exploitations uniformément. Elle réside en réalité dans la mise en place d'un plan d'évolution qui sera unique à chaque exploitation.

De ce fait, une série d'outils ont été mis en place en 2020 pour accompagner les agriculteurs dans ces questionnements : une formation, une prestation, des interventions de conseillers spécialisés lors de réunions collectives ou encore des témoignages d'agriculteurs via des vidéos.

## FOCUS SUR LA FORMATION

« Adapter son exploitation au changement climatique »

### Objectifs :

- Identifier les impacts présents et futurs du changement climatique sur son exploitation
- Réaliser un diagnostic précis de son système
- Elaborer un plan d'adaptation personnalisé et chiffré, avec l'appui d'un conseiller spécialisé

### Déroulement :

1. Montage de la formation et communication : recueil des attentes, élaboration du contenu de la formation en fonction des stagiaires inscrit, communication via les flashs.
2. Formation : 2 jours de formation proposés (1.5j théorique, en salle et une demi-journée sur une exploitation).

### Bilan de l'action et suites à donner :

Lors de la deuxième journée de formation les stagiaires ont réalisé un plan d'action personnalisé. Un suivi sera réalisé auprès des stagiaires pour discuter des premières adaptations mises en place sur l'exploitation (et pouvoir, si possible, les vulgariser auprès des autres exploitations du département).

### Contact :

Votre conseiller territorial et conseiller élevage  
Tél. 04 77 92 12 12

# ORGANISATION DE COLLECTES DE PNEUS

*L'organisation de collectes de pneus agricoles à l'échelle du département est en cours, organisées par la Fédération des comités de développement, avec l'appui de la Chambre d'agriculture.*

Avec les nouvelles techniques de lestage des bâches sur les silos d'ensilage, les agriculteurs sont demandeurs pour évacuer les pneus de leurs exploitations au profit de solutions alternatives. Pour répondre à cette demande, la Chambre d'agriculture, le Département et la Fédération départementale des comités, de la Loire ont décidé d'organiser une collecte à l'échelle départementale échelonnée sur quatre ans. Cette opération est pilotée par la Fédération des comités, en lien avec les 11 comités de développement. C'est le comité Entre Loire et Rhône qui a été ciblé pour démarrer la collecte en 2019, pour une année test où 300 tonnes ont été évacuées. A partir de 2021, les collectes ont repris avec de nouvelles subventions, en regroupant les exploitations par Communauté de Communes et d'Agglomération. Ainsi, c'est par la Communauté de Communes de Forez-Est que la deuxième phase de collecte a commencé, en avril 2021.

Fédération Départementale



## Objectifs :

- Proposer une solution pour évacuer les pneus en passant par une filière de recyclage,
- Evacuer un maximum de pneus dans les limites fixées par les collectivités,
- Améliorer les abords de ferme et plus globalement la qualité paysagère du territoire.

## Déroulement :

Plusieurs sites (sécurisés et facile d'accès pour des bennes) sont choisis par les Comités de Développement afin de servir de plateforme de récupération. Les collectes sont ensuite préparées ainsi :

1. Inscription des agriculteurs plusieurs mois à l'avance, en indiquant le volume de pneus à évacuer
2. Paiement d'un acompte correspondant à 70% du reste à charge après déduction des subventions
3. Validation des inscriptions avec convocation à date et heure précises
4. Collecte :
  - Apport des pneus par les agriculteurs sur la plateforme dédiée
  - Pesée des pneus par un agent sur place et ticket de pesée
  - Dépôt en séparant les pneus de voiture des pneus poids lourds ou agraires
  - Chargement des semi-remorques pour évacuation
5. Prélèvement du solde

La société Aliapur, choisie pour effectuer le transport et le recyclage donne une seconde vie aux pneus. Ceux-ci sont broyés et utilisés comme combustibles de substitution en remplacement du charbon ou du pétrole dans des cimenteries.

L'ensemble du territoire devrait être couvert d'ici fin 2022 :

Avril 2021 : .....1ère partie de la Communauté de Communes de Forez Est

Juin 2021 : .....Saint Etienne Métropole

Novembre 2021 : ...2ème partie de la Communauté de Communes de Forez Est, celle des Vals d'Aix et d'Isable et celle des Monts du Lyonnais

2022 : .....Loire Forez Agglomération, les Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, des monts du Pilat, du Pays d'Urfé, de Charlieu Belmont, du pays entre Loire et Rhône, ainsi que sur Roannais Agglomération.

## Bilan de l'action et suites à donner :

Suite à la collecte de 2019, de nouvelles subventions ont été reçues. En plus de celle du département et des collectivités, en aide de l'état, Ensivalor, ainsi qu'une participation de l'ADEME. Ainsi, pour 2021, le reste à charge pour les agriculteurs est d'environ 50 euros par tonnes.

Les collectivités collectées en 2022 sont encore à contacter afin de discuter de la subvention qu'ils pourront apporter.

Il est en parallèle important de communiquer sur les moyens alternatifs de lestage des bâches pour remplacer les pneus.

## Contact

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale  
Tél. 04 77 92 12 12



## SUIVI DE RUCHERS

Loire Forez Agglomération a initié une démarche de contrat vert, bleu et noir qui a pour but la mise en place de différentes actions en faveur de la préservation de l'environnement. Parmi elles, l'action ANI-6, « **Ateliers de formation et de sensibilisation à la Trame Verte Bleue et Noire des mondes agricoles et apicoles** », portée par la Chambre d'Agriculture et financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, vise à créer du lien entre agriculteurs et apiculteurs.

### Objectifs :

- Créer du lien entre apiculteurs et agriculteurs
- Créer une référence d'analyses palynologiques et toxicologiques de pollen collectés sur la plaine du Forez et les zones de coteaux

### Déroulement :

1. Premières analyses en 2019 et communication sur les résultats obtenus
2. Deuxième série de collecte de pollen courant 2020-2021 en vue d'analyses plus poussées
3. Rencontre entre les différents acteurs pour discuter des résultats
4. Organisation d'une journée thématique afin de communiquer les résultats et sur l'entretien des haies

### Bilan de l'action et suites à donner :

Les premières analyses ont montré une diversité des fleurs butinées par les abeilles, ainsi qu'une absence de produits phytosanitaires en zone herbagère. En revanche du Thau-fluvanilate a été trouvé en zone périurbaine. L'origine des pollens sur la période de contamination laisse à penser que cette molécule proviendrait de traitements contre les ravageurs faits sur des arbres fruitiers chez des particuliers. Ces différents résultats, associés à l'absence de mortalité anormale sur les deux ruchers étudiés, montrent que les pratiques agricoles locales sont raisonnées et ont un impact faible sur la contamination du pollen.

Une fois les dernières analyses reçues, une rencontre sera à organiser entre les apiculteurs, l'ADA AURA et Loire Forez Agglomération afin de discuter des résultats qui seront ensuite communiqués dans la presse agricole et via les moyens de communication de la Chambre d'Agriculture.

La journée thématique sera ensuite organisée afin de communiquer les résultats.



### Contact :

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale Secteur Haut Montbrisonnais et Monts du Forez Sud  
Tél. 04 77 92 12 12

## AGRI-RANDO : UNE JOURNÉE POUR COMMUNIQUER POSITIVEMENT SUR L'AGRICULTURE



Le comité Roanne Sud organise une agri-rando, pour marcher à la rencontre des fermes de l'est roannais.

Face aux difficultés pour parler de son métier auprès du grand public dans un contexte péri-urbain marqué, les comités de développement de la Loire organisent depuis plus de 10 ans une agri-rando, chaque année sur un secteur différent. Après l'annulation de 2020 (cause covid), le comité Roanne Sud espère que la rando verra le jour en 2021 !

### Objectifs :

**PRÉSENTER** l'agriculture locale, son importance et son impact sur les paysages.

**EXPLIQUER** la diversité et la complexité du métier d'agriculteur et ses contraintes, pour venir à bout des idées reçues.

**ECHANGER** dans la convivialité et le partage, autour de casse-croustes fermiers et d'ateliers pour petits et grands.

### Déroulement :

Au départ de St Symphorien-de-Lay, trois parcours seront proposés aux marcheurs (6, 14 ou 19 kms) permettant de découvrir la réalité de plusieurs exploitations agricoles que les marcheurs visiteront. Les exploitations ont été choisies pour leur grande diversité : élevage allaitant ou laitier, bovins, caprins, ovins ou volailles, en vente directe ou en coopérative, en productions biologiques ou avec atelier de transformation fermière...

A chaque étape du parcours, des animations et des informations seront proposées au public, afin de les sensibiliser aux réalités de l'exploitation agricole traversée : alimentation des animaux, traçabilité des productions, modes de productions, bien-être animal, gestion de l'eau...

Afin de promouvoir les productions locales, des relais permettront aux randonneurs de déguster des fromages, terrines et charcuteries produites et transformées sur le territoire. Un atelier plancha permettra aussi de goûter la viande charolaise produite localement et vendue en coopérative.

Afin de promouvoir les productions locales, des relais permettront aux randonneurs de déguster des fromages, terrines et charcuteries produites et transformées sur le territoire. Un atelier plancha permettra aussi de goûter la viande charolaise produite localement et vendue en coopérative.

### Bilan de l'action et suites à donner :

La randonnée initialement prévue le 24 mai 2020, puis reportée au 18 avril 2021 va devoir être à nouveau reportée. Points de ravitaillement, panneaux de communication, communication via la radio et les journaux locaux, établissement de partenariats (coopératives, Copler...) : l'équipe organisatrice est plus que prête ! Les bénévoles seront les bienvenus pour le jour J. Si elle plait, la randonnée pourrait être renouvelée sur ce secteur.

### Contact

Clémence DOLIGÉZ, Conseiller Territorial Secteur Roanne Sud  
Tél. 04 77 92 12 12 ■ clemence.doligez@loire.chambagri.fr



**MARCHEZ À LA  
DÉCOUVERTE  
DES FERMES DU  
ROANNAIS**

**AGRI**  
**RANDO**

**DIMANCHE 18  
AVRIL 2021  
ST-SYMPHORIEN-  
DE-LAY**

**3 PARCOURS**  
Départs de 8 à 14 h  
poussettes >> 6 km (5€)  
14 km (6€)  
19 km (8€)



- > Ravitaillements avec produits du terroir
- > Burger fermier, fromage, dessert à l'arrivée (9€)

**RDV au  
GAEC DES DÉLICES FERMIERES  
Lieu-dit Les Terrasses**





## COMITÉS ROANNE SUD & ENTRE LOIRE ET RHÔNE

### CRÉATION D'UN GROUPE D'ÉCHANGE AUTOUR DE L'AGROÉCOLOGIE ET L'AGRICULTURE DE CONSERVATION

*Les comités de développement Roanne Sud et Entre Loire et Rhône souhaitent créer un groupe d'échange entre éleveurs pour avancer ensemble vers des exploitations agricoles productives et respectueuses de l'environnement.*

Le changement climatique et les sécheresses consécutives poussent les agriculteurs à s'adapter rapidement aux nouvelles conditions d'exploitation pour lutter contre le manque de paille et de fourrages. En parallèle, les consommateurs et les politiques publiques sont de plus en plus exigeants envers l'agriculture : souhait d'une agriculture durable, respectueuse des animaux et de l'environnement. Les éleveurs du sud roannais se regroupent pour échanger sur ces thématiques.

#### Objectifs :

- SE FORMER sur les bases techniques de l'agriculture de conservation (sols, lien sol-plantes-animal...)
- Se réunir et échanger lors de rendez-vous «bout de champ» (méteils...)
- Echanger régulièrement avec le groupe via **whatsapp**, pour plus de réactivité (semis, avancée des cultures, récoltes, itinéraire technique)
- Recevoir des CONSEILS techniques via ce même groupe whatsapp (techniciens des différentes OPA)



EXPLORER, INNOVER & ÉCHANGER

#### Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseiller Territorial Secteur Roanne Sud & Entre Loire et Rhône  
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ [clemence.doligez@loire.chambagri.fr](mailto:clemence.doligez@loire.chambagri.fr)

## L'IRRIGATION SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AIX



Sur le territoire du bassin versant de la rivière Aix, la succession des arrêtés sécheresse en période estivale pose question quant à la pérennité de l'irrigation à partir de la rivière et de ses affluents.

Dans ce contexte, la Chambre d'agriculture de la Loire a décidé de mener un travail de diagnostic sur le secteur du bassin versant de la rivière Aix et plus particulièrement sur les communes ayant des exploitations agricoles irrigantes en aval de la rivière (Nollieux, Saint-Germain-Laval et Pommiers).

### Objectifs :

- Dresser un **ÉTAT DES LIEUX** sur le terrain en caractérisant les systèmes d'exploitation et notamment les systèmes d'irrigation en place
- Identifier les **ENJEUX** liés à l'irrigation
- Amorcer une **RÉFLEXION** individuelle et/ou collective pour pérenniser l'irrigation sur le secteur.

### Déroulement :

1. Initiation de l'étude (printemps 2020). Deux réunions ont été organisées pour présenter l'étude: une réunion auprès des irrigants et une réunion auprès des acteurs liés à l'eau du territoire (syndicat de rivière, communauté de communes, DDT, OFB, fédération de pêche, conseil départemental).
2. Bibliographie + Préparation terrain (printemps 2020).
3. Enquêtes sur le terrain (été 2020). La phase d'enquêtes s'est déroulée pendant l'été 2020 chez 14 exploitations irrigantes.
4. Analyse des données et rédaction du rapport (automne-hiver 2020).
5. Restitution de l'étude (hiver 2021). L'état des lieux a été présenté aux irrigants enquêtés puis aux acteurs de l'eau sollicités au début du projet.

### Bilan de l'action et suites à donner :

L'état des lieux réalisé sur le secteur a permis de réunir les irrigants et d'initier une dynamique locale et collective.

A la suite de ces réunions, les exploitants réfléchissent à la création d'un collectif (de type ASA, ASL) et aux alternatives possibles à mettre en œuvre pour pérenniser l'irrigation sur le secteur. Ces alternatives sont multiples tant en terme de portage (individuelles et/ou collectives) que de projet (retenue de stockage hivernale, connexion au canal du Forez).

Toutes les pistes sont actuellement étudiées et des réunions sont organisées par les exploitants pour continuer l'étude. Les conseillers de la Chambre d'Agriculture continuent à accompagner ponctuellement les agriculteurs dans leur démarche.

### Contact

Julie ROSSATO, Conseillère Territoriale Secteur Haut Forez Madeleine ([julie.rossato@loire.chambagri.fr](mailto:julie.rossato@loire.chambagri.fr))

Didier GRIVOT, Conseiller Hydraulique ([didier.grivot@loire.chambagri.fr](mailto:didier.grivot@loire.chambagri.fr))

Tél. 04 77 92 12 12



## ORGANISATION D'UNE COLLECTE DES HUILES DE VIDANGE USAGÉES

Le comité du Haut Forez Madeleine a proposé une collecte des huiles de vidange usagées à ses adhérents en 2020.

Depuis 2016, la prestation d'enlèvement des huiles usagées n'est plus gratuite. A l'instar des autres déchets agricoles, les huiles usagées doivent être collectées par des sociétés spécialisées.

### Objectif :

Proposer une solution collective pour évacuer les volumes d'huiles de vidange stockés sur les exploitations agricoles.

### Déroulement :

La collecte s'est déroulée sur trois sites, les mêmes jours que la collecte des plastiques agricoles usagées (deux sites sur le secteur de montagne : Crémeaux et Saint-Martin-la-Sauveté) et un site sur le secteur de la plaine (Vézelin-sur-Loire).

1. Recensement des volumes stockés et intérêt des adhérents pour l'action.
2. Organisation de la collecte : choix des sites, choix des dates, contact avec l'entreprise collectrice, recherche de cuves de stockage pour les sites identifiés.
3. Communication auprès des adhérents du comité via le flash et un emailing.
4. Collecte : dépôt des bidons ou vidage dans des cuves présentes sur les sites.
5. Collecte par l'entreprise collectrice.

L'entreprise collectrice Faure choisie pour effectuer l'enlèvement des huiles usagées les recycle. Les huiles usagées sont principalement régénérées (3 litres d'huile usagée donnent 2 litres d'huile régénérée).

### Bilan de l'action et suites à donner :

Au total, 30 exploitations agricoles ont participé à la collecte, 12 000 litres ont été collectés. Le coût financier a été pris en charge par le comité de développement (environ 1 350€).

Sur le secteur du Haut-Forez Madeleine, la collecte pourrait être réorganisée d'ici deux à trois ans en fonction des besoins des adhérents.

### *Focus sur le projet départemental ?*



### Contact

Julie ROSSATO, Conseillère Territoriale Secteur Haut Forez Madeleine ([julie.rossato@loire.chambagri.fr](mailto:julie.rossato@loire.chambagri.fr))

Amélie ORIOL, Conseillère Territoriale Secteur Haut Montbrisonnais et Monts Forez Sud ([amelie.oriol@loire.chambagri.fr](mailto:amelie.oriol@loire.chambagri.fr))

Tél. 04 77 92 12 12



## RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

*Une délégation d'agriculteurs a pris l'initiative en 2020 d'aller à la rencontre de leurs nouveaux élus locaux.*

2020 a été marquée par le renouvellement des élus municipaux et donc également des élus communautaires au sein des collectivités locales.

Le comité de développement a ainsi souhaité profiter de cette occasion de (re)créer du lien avec sa collectivité locale : la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

### Objectifs :

- Connaître et se faire connaître,
- Partager sa vision du territoire avec les élus locaux,
- Etablir une vision communes des enjeux et problématiques pertinents à traiter durant les années à venir.



Communauté  
de Communes  
des Monts  
du Pilat

### Déroulement :

Au travers de multiples conseils d'administration, le comité a organisé les préparatifs autour des questions suivantes :

- Quand rencontrer la Communauté de Communes ?
- Qui faut-il rencontrer ?
- Quels agriculteurs, combien d'agriculteurs, doivent y aller ?
- Comment articuler la rencontre ?
- Quels sujets abordés ?

Pour toutes ces étapes, le conseiller/animateur du territoire s'est chargé :

- d'apporter aux agriculteurs les informations utiles sur l'agriculture du territoire (statistiques)
- d'animer les échanges et débats pour permettre à chacun de s'exprimer et prendre toutes les idées énoncées
- d'apporter de la cohérence entre cette rencontre et celle prévue entre la Communauté de Communes et la Chambre d'agriculture de la Loire
- de rédiger des fiches de synthèse permettant à la délégation d'agriculteurs d'être prêt pour la rencontre

Suite au courrier adressé par le comité de développement, la Communauté de Communes a répondu favorablement en proposant une rencontre le 8 septembre. Celle-ci s'est faite en présence de quelques agriculteurs, d'une chargée de mission de la Comcom, du vice-président de la Comcom en charge de l'agriculture.

### Bilan de l'action et suites à donner :

Cette rencontre a permis de (re)nouer des liens avec la Communauté de Communes, base essentielle à l'émergence de futurs projets de collaboration au profit de l'agriculture locale.

Elle a également permis d'identifier une série de thématiques, enjeux et problématiques qu'il sera pertinent de traiter dans les années à venir : installation/transmission, collecte de pneus, communication avec le grand public...

A présent, les suites à donner résident dans la mise en œuvre de différents projets qui pourront être élaborés en partenariat avec la Communauté de Communes.

### Contact

JPierre MOREAU, Conseiller Territorial Secteur Pilat - vallée du Gier  
Tél. 04 77 92 12 12



## PRÉPARATION DE LA COLLECTE DE PNEUS

Prévue en 2021, la collecte a nécessité de multiples réflexions dès l'année 2020 pour en garantir la réussite.

Le Pilat Rhodanien et la vallée du Gier sont d'importants bassins d'élevage. Les pneus sont donc nombreux sur les exploitations.

Conformément au calendrier établi par la Chambre d'Agriculture de la Loire et ses partenaires, ce territoire fera l'objet d'une collecte de pneus en 2021.

### Objectifs :

- Commencer à informer les agriculteurs
- Préparer la logistique de collecte

### Déroulement :

Courant 2021, et malgré les restrictions sanitaires, le comité s'est très rapidement attelé aux préparatifs de la collecte de pneus.

Par le biais de conseils d'administration, de l'assemblée générale et d'échanges téléphoniques, les administrateurs du comité ont travaillé à trouver des réponses aux questions suivantes :

- Quels sites sont aptes à accueillir la collecte ? Combien de sites sont nécessaires ?
- Comment réaliser la pesée des convois ?
- Qui sera en mesure d'être présent les jours de collecte ? Combien de personnes sont nécessaires ?
- Du matériel de chargement sera-t-il nécessaire ?

En regroupant les avis et propositions de chacun, le conseiller territorial a pu identifier 2 sites de collectes potentiels, offrant un système de pesée, ainsi que plusieurs personnes motivées pour gérer les sites le jour J.

Par ailleurs, la multiplication des messages via les flashs infos, les mails, les réunions, le bouche-à-oreille, a permis de faire connaître l'imminence de la collecte auprès des agriculteurs et les modalités pratiques qui s'imposeront. Cela a permis directement d'accroître le nombre d'adhérents au comité.

### Bilan de l'action et suites à donner :

Grâce à ce travail préparatoire, la plupart des agriculteurs disposent déjà des informations essentielles et ont pu faire connaître leur souhait de participer à la collecte.

Ce travail permet également d'aborder la collecte 2021 avec davantage de sérénité puisque seuls les ultimes détails logistiques restent à définir.

Tout ceci n'aurait pas pu se faire sans la mobilisation de chacun visant à apporter des propositions et des solutions aux questions posées.



### Contact

JPierre MOREAU, Conseiller Territorial  
Tél. 04 77 92 12 12

## RESTRUCTURATION DU PARCELLAIRE AGRICOLE

Dans le cadre de son projet d'irrigation, l'ASL Rive Droite a mandaté la Chambre d'agriculture pour aider le secteur agricole de Feurs Sud à restructurer son parcellaire, et faciliter la mise en place de l'irrigation

Depuis 2014, la Chambre d'agriculture de la Loire anime, avec l'appui du Département, des programmes de restructuration du parcellaire agricole, pour l'amélioration des conditions d'exploitation. En 2020, le programme d'animation ciblait neuf communes situées à l'Est du fleuve Loire, entre Feurs au nord et Cuzieu au sud.

### Objectifs :

L'animation de restructuration parcellaire a pour objectif d'accompagner les agriculteurs dans l'échange de parcelles. La procédure est basée sur le volontariat, il s'agit d'échanges « gagnants-gagnants » qui peuvent être traités de manière multilatérale.

### Déroulement :

La réunion de lancement s'est tenue avec l'ensemble des partenaires le 30 novembre 2019. Tous les agriculteurs du secteur ont été conviés (120 exploitations agricoles). Plusieurs groupes de travail ont été formés pour travailler de manière ciblée par secteur de 5 à 10 agriculteurs. La première réunion de travail avec les exploitants consiste à :

- Désanonymiser le parcellaire agricole
- Le mettre à jour (RPG 2017 utilisé, tiré de la déclaration PAC)
- Constituer des groupes de travail par secteur
- Valider ensemble la méthode qui sera utilisée pour faire des échanges parcellaires

La méthode du pot commun a été choisie. Les agriculteurs ont mis dans un pot commun les parcelles proposées à l'échange pour différentes raisons : accès difficile car éloignée du siège ou enclavées chez un voisin, accès à l'eau inexistant, taille trop petite.

Après la trêve estivale, la conseillère a proposé des scénarios d'échange pour pousser encore plus les agriculteurs à envisager des échanges parfois inimaginables.

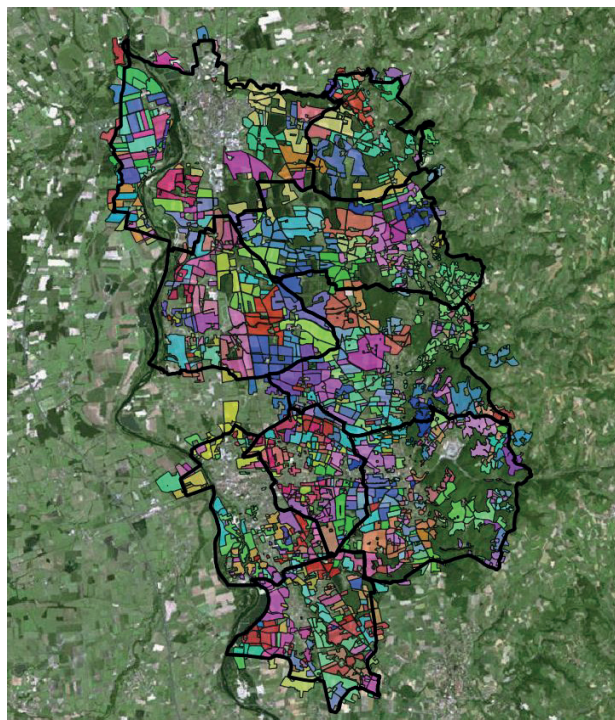
### Bilan de l'action et suites à donner :

Plusieurs échanges en propriété, en fermage ou amiables ont été réalisés ou sont en cours de discussion. Ces échanges permettent un gain de temps et d'argent pour l'agriculteur par la réduction des distances entre le siège d'exploitation et les parcelles ou en améliorant la forme des parcelles pour en faciliter l'exploitation. La réduction des déplacements limite aussi l'impact carbone des exploitations. Ce travail a été permis par une forte dynamique locale poussée par la volonté de mettre en place l'irrigation.

L'animation offre l'opportunité aux agriculteurs d'un même secteur de se rencontrer pour échanger sur une thématique parfois taboue : le foncier. Elle amène les agriculteurs à se poser les bonnes questions en termes de temps de travail et force à la concertation entre associés et entre voisins. Elle donne aussi les clés techniques, juridiques et administratives pour échanger son parcellaire en toute sérénité. C'est un travail qui se fait sur la durée et des échanges sont encore à venir.

### Contact

Clémence DOLIGEZ, Conseiller Territorial Territoriale Secteur Entre Loire & Rhône  
Tél. 04 77 92 12 12 ▪ [clemence.doligez@loire.chambagri.fr](mailto:clemence.doligez@loire.chambagri.fr)





Notes :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---









*La Fédération des Comités de Développement de la Loire est soutenue dans ses actions par le Conseil Départemental de la Loire.*

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

*L'animation territoriale de la Chambre d'Agriculture bénéficie des fonds CasDAR.*



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

Siège : **ST-PIEST-EN-JAREZ**  
43 avenue Albert Raimond - BP 40050  
42272 ST-PIEST-EN-JAREZ CEDEX  
Fax : 04 77 91 42 12

Pôle de **FEURS**  
ZI Le Forum - 3 rue du Colisée  
42110 FEURS  
Fax : 04 77 26 63 60

Pôle de **ROANNE**  
714C, rue du Commerce  
42120 PERREUX  
Fax : 04 77 71 91 67

Retrouvez l'activité de la Chambre d'Agriculture sur internet  
[www.loire.chambre-agriculture.fr](http://www.loire.chambre-agriculture.fr)

**Accueil téléphonique unique**  
04 77 92 12 12  
cda42@loire.chambagri.fr